

## **Chapitre III : Règlement SPRINT AVALANCHE®**

### **1. CATEGORIES**

#### **1.1 SPRINT AVALANCHE**

	<b>SPRINT AVALANCHE</b>
<b>SCRATCH HOMMES</b>	Toutes catégories confondues A l'issue de la SUPER CUP
<b>SCRATCH DAMES</b>	Toutes catégories confondues 15 ans et plus (nées en 92 et avant)
<b>CATEGORIES D'AGES HOMMES</b>	<b>CADETS</b> 15 à 16 ans nés en 1992 et 1991 <b>JUNIORS</b> 17 à 18 ans nés en 1989 et 1990 <b>SENIORS*</b> 19 à 29 ans nés entre 1978 et 1988 <b>MASTERS 30</b> 30 à 39 ans nés entre 1968 et 1977 <b>MASTERS 40</b> 40 ans et plus nés en 1967 et avant  (*sont exclus de cette catégorie, les Bikers issus de la liste Prioritaires)
<b>CATEGORIES DAMES</b>	<b>DAMES</b> 15 à 34 ans nées en 1992 et 1973 <b>MASTER DAMES</b> 35 ans et plus nées en 1972 et avant

1.2 Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans les catégories.

### **2. PARCOURS**

Les départs s'effectuent individuellement et contre la montre sur un parcours descendant sur lequel les compétiteurs rencontrent une diversité d'obstacles naturels et/ou artificiels, des courbes paraboliques, des sauts et tout autre franchissement divers privilégiant les qualités propres à la discipline DH.

### 3. ENGAGEMENT

#### 3.1 Par courrier

3.1.1 Les demandes d'inscription sont à envoyer sur un bulletin type à :  
**UCC Office – 14 – Av Maréchal Juin – 06400 Cannes – France**

#### 3.2 En ligne

3.2.1 Site officiel : [www.avalanchetrophy.com](http://www.avalanchetrophy.com)

#### 3.3 Frais d'inscription

Evénements	Dates	Licenciés et/ou Carte AV Club	Non licenciés	Assurance Annulation
<b>SPRINT AVALANCHE de LYON</b>	<b>5 – 6/05</b>	22 €	25 €	+ 2 €
<b>SPRINT AVALANCHE de OZ EN OISANS</b>	<b>24 – 25 /07</b>	22 €	25 €	+ 2 €
<b>SPRINT AVALANCHE des ARCS</b>	<b>30/06 – 01/07</b>	22 €	25 €	+ 2 €

#### 3.4 Clôture des inscriptions

Les inscriptions seront clôturées dès que le nombre d'engagés maximum est atteint.

<b>SPRINT AVALANCHE</b>	400 participants (Lyon 200 soumis à conditions)
-------------------------	---

### 4. ATTRIBUTION DES NUMEROS

#### 4.1 Les premiers numéros sont attribués aux pilotes Prioritaires.

SPRINT AVALANCHE: premiers numéros à partir de 1.  
Puis les numéros sont ensuite attribués par ordre d'enregistrement, cachet de la poste ou date d'enregistrement sur Internet faisant foi.

**4.2 Les Dames** ont des numéros groupés et consécutifs.

**4.3 Pour les catégories spécifiques** à chaque série les participants ont des numéros groupés et consécutifs.

### 5. EQUIPEMENT

#### 5.1 SPRINT AVALANCHE

Chaque participant devra être obligatoirement équipé de :

- un casque intégral monobloc
- une protection dorsale
- coudières et genouillères
- gants longs.

Tout concurrent ne disposant pas de l'équipement complet se verra refuser le départ.

## 6. ESSAIS OFFICIELS

6.1 Le stationnement des compétiteurs sur le parcours et la remontée du parcours (circulation à contre sens) sont interdits sous peine de sanction (« Pénalités »).

6.2 Aucun essai ni reconnaissance ne sont autorisés pendant le déroulement de la compétition.

6.3 Chaque participant devra effectuer une reconnaissance au minimum pour être admis à l'épreuve.

6.4 Sur le programme des essais une plage horaire sera réservée aux essais des pilotes figurant sur la liste **Prioritaires**. La piste leur sera exclusivement réservée.

### **6.5 Règlement particulier pour la SPRINT AVALANCHE de Lyon 2007 - annexé**

## 7. DEROULEMENT

7.1 Ordre de départ des 2 manches de course.

- L'ordre de départ de la manche N°1 s'effectue dans l'ordre inverse des numéros de dossard, avec un départ toutes les 30 secondes.

- L'ordre de départ de la manche N°2 s'effectue dans l'ordre inverse du classement Scratch de la manche N°1, avec un départ toutes les 30 secondes.

- Un espace de 3 minutes sépare le départ de la première et de la dernière DAME et le départ du premier et du dernier participant "Challenge et Coupe" des autres concurrents s'il en est.

Les coureurs doivent obligatoirement franchir la ligne d'arrivée en 1<sup>ière</sup> manche pour avoir accès à la 2<sup>ième</sup> manche.

7.2 Ordre de départ de la SUPERCUP.

Les 25 à 50 premiers du classement scratch à l'issue des deux manches de SPRINT AVALANCHE ont accès à la SUPERCUP.

Les départs s'effectuent dans l'ordre inverse du classement, toutes les 30 secondes.

7.3 Retard et Absence

Le coureur dispose d'un délai maximum de 5 secondes après l'heure nominale de départ pour franchir la ligne de départ. Tout retardataire ou absent ne pourra accéder à la piste pour la Manche concernée, sauf avis du Directeur de Course, pour force majeure

Si ce cas intervient en 1ère Manche qualificative, le coureur devra signaler lui-même au Directeur de course ou au poste de Chronométrage qu'il est partant en 2ème Manche.

### **7.4 Règlement particulier de la SPRINT AVALANCHE de Lyon 2007 - annexé**

## 8. MANCHES DE COURSES ET HEURES DE DEPART

**8.1 Tous les horaires** prévisionnels des journées d'essais et de courses sont disponibles sur le site web : [www.avalanchetrophy.com](http://www.avalanchetrophy.com) et seront affichés sur le lieu de l'épreuve.

### 8.3 SPRINT AVALANCHE

Les listes sur lesquelles figurent les horaires de départ(s) individuels sont affichées sur place.

## 9. CLASSEMENTS

	<b>SPRINT AVALANCHE</b>
<b>SCRATCH HOMMES</b>	<b>SCRATCH</b> A l'issue de la SUPER CUP
<b>SCRATCH FEMMES</b>	<b>DAMES</b>
<b>CATEGORIES D'AGES HOMMES</b>	<b>CADETS</b> <b>JUNIORS</b> <b>SENIORS*</b> <b>MASTERS 30</b> <b>MASTERS 40</b>  (*sont exclus de cette catégorie, les Bikers issus de la liste Prioritaires)  A l'issue des deux manches
<b>CATEGORIES D'AGES DAMES</b>	<b>DAMES</b> <b>MASTER DAMES</b>

## 10. BAREME DES POINTS

16.1 Barème des points annexé.

## 11. RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES

**Total des primes 2.000 € par étape** (sauf *SPRINT AVALANCHE* Lyon – Cf Règlement particulier annexé)

<b>SCRATCH HOMMES</b>	
<b>1<sup>e</sup></b>	410 €
<b>2<sup>e</sup></b>	310 €
<b>3<sup>e</sup></b>	260 €
<b>4<sup>e</sup></b>	210 €
<b>5<sup>e</sup></b>	160 €
<b>6<sup>e</sup></b>	110 €
<b>7<sup>e</sup></b>	85 €
<b>8<sup>e</sup></b>	75 €
<b>9<sup>e</sup></b>	65 €
<b>10<sup>e</sup></b>	55 €

<b>SCRATCH DAMES</b>	
<b>1<sup>e</sup></b>	120 €
<b>2<sup>e</sup></b>	80 €
<b>3<sup>e</sup></b>	60 €

## 12. PENALITES

Ces sanctions sont estimées et validées par le Jury de Course.

<b>12.1</b>	<b>Tenue de course</b> incomplète : pas de casque intégral monobloc pas de dorsale pas de coudières pas de genouillères pas de gants longs	<b>refus de départ</b> <b>2 minutes de pénalité</b> <b>2 minutes de pénalité</b> <b>2 minutes de pénalité</b> <b>2 minutes de pénalité</b>
<b>12.2</b>	<b>Plaque de course ou dossard</b> non conforme	<b><u>2 minutes de pénalité</u></b>
<b>12.3</b>	<b>Départ après 5 sec.</b> du temps nominal	<b>Refus de départ</b>
<b>12.4</b>	<b>Coupes</b> validées par un contrôleur ou en autocontrôle <sup>1</sup>	pénalité de temps d'une valeur de <b>5 à 10 fois</b> la durée estimée de gain de temps
<b>12.5</b>	<b>Pollution et dégradation</b> du/des sites par les concurrents ou leur assistance	<b>2 minutes de pénalité</b>

<sup>1</sup> Autocontrôle : réclamation rapportée par au moins 2 concurrents (n'appartenant pas au même team pour les « **Prioritaires** »)



# ANNEXE

## REGLEMENT PARTICULIER SPRINT AVALANCHE LYON 2007

### I – CONDITIONS DE PARTICIPATION ET SELECTION

La compétition est ouverte à 200 concurrents maximum.

Les inscriptions sont soumises à conditions\*.

\*les concurrents dont le palmarès correspond aux critères énoncés ci-dessous sont privilégiés pour figurer parmi les inscrits dans la limite des places disponibles et ce jusqu'au 31 Mars 2007 :

- 50 premiers aux classements de la Coupe du Monde et des Championnats du Monde 2006
- 50 premiers aux Salomon Avalanche Trophy 2006
- 10 premiers de la Coupe d'Europe de Descente Marathon 2006
- 10 premiers des Sprint Avalanche 2006 (Lyon, Oz, Les Arcs) à l'issue de la Super Cup
- 3 premiers de chaque catégorie des Championnats Nationaux 2006

A compter du 01 Avril 2007 et dans la limite des places disponibles sont admis les concurrents ayant envoyé leur formulaire de candidature.

Les candidats sont admis selon la date d'envoi de leur formulaire de candidature (cachet de la Poste faisant foi).

### II – DEROULEMENT

*Samedi 5 Mai 2007*

*1<sup>ère</sup> Séance d'essais*

08h30 – 09h30	Essais n°51 à 125
09h30 – 10h30	Essais n°126 à 200
10h30 – 11h30	Essais « Prioritaires » n°1 à 50

*2<sup>ème</sup> Séance d'essais*

11h30 – 12h30	Essais n°51 à 125
12h00 – 12h30	Essais n°126 à 200
12h30 – 13h00	Essais « Prioritaires » n°1 à 50

13h00 – 13h30                      Pose déjeuner

13h30                                1<sup>er</sup> Départ du n°200 à 1 - Qualifications  
16h00                                2<sup>ème</sup> Départ du n°200 à 1 – Qualifications

18h30                                Affichage des résultats  
« Prioritaires » qualifiés d'office  
150<sup>2</sup> premiers qualifiés pour le dimanche

---

<sup>2</sup> au prorata du nombre de « Prioritaires »

Dimanche 6 Mai 2007

08h45 – 10h15 1<sup>ère</sup> manche - Départ dans l'ordre inverse du classement des qualifiés  
10h45 – 12h15 2<sup>ème</sup> manche – Départ dans l'ordre inverse du classement des qualifiés

12h00 Affichage des résultats

12h00 – 13h30 Pose Déjeuner

13h30 Tour d'Honneur et présentation des Descendeurs favoris

14h00 – 14h15 Départ par 4 pour le « FINAL 4X »

- 8<sup>ème</sup> de finale
- 1/4 de finale
- 1/2 finale
- Petite finale
- Finale

17h15/17h30 Cérémonie Protocolaire

### **III – QUALIFICATIONS**

Les pilotes figurant parmi la liste des « Prioritaires<sup>3</sup> » sont qualifiés d'office pour les deux manches de la DH SPRINT AVALANCHE du Dimanche. Les autres concurrents sont qualifiés au prorata du nombre de « Prioritaires » jusqu'à atteindre 150 participants pour les deux manches de la DH SPRINT AVALANCHE.

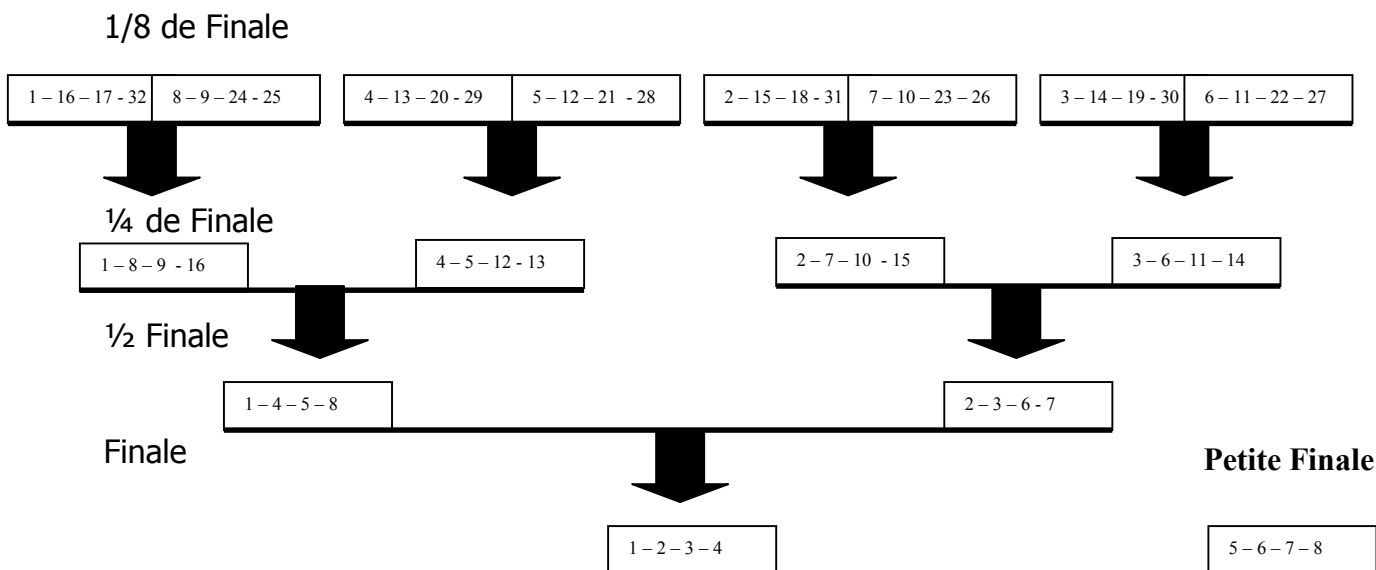
A l'issue des deux manches de DH SPRINT AVALANCHE, les 32 meilleurs au scratch accèdent à la « Finale 4X ».

### **IV – « FINALE 4X »**

Les carrés de coureurs sont formés comme indiqué dans le tableau ci-dessous, afin de veiller à ce que le coureur le plus rapide et le deuxième au classement qualificatif puissent seulement se rencontrer en finale. En plus de la finale, la petite finale opposera les quatre perdants de l'avant-dernière manche, en vue d'attribuer la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> place. La formule utilisée est une élimination directe des deux derniers de chaque carré. Le premier et le second sont qualifiés pour le prochain tour. Une seule manche est prévue pour chaque carré.

---

<sup>3</sup> Article 6.2 du règlement AVALANCHE TROPHY



## V – CLASSEMENTS

Le classement de la SPRINT AVALANCHE de Lyon est établi à l'issue des deux manches du dimanche pour les catégories et le scratch. Le meilleur temps réalisé sur les deux manches détermine le classement.

Un classement 4X est établi à l'issue de la « Finale 4X ».

La finale classera les 4 premiers, la petite finale du 5<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup>. Les coureurs terminant au delà de la 8<sup>e</sup> place se verront attribuer leur position, par manche accomplie.

## VI – RECOMPENSES

Récompenses pour le classement Descente :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par des trophées, coupes et/ou lot.

(Catégories : Cadet / Junior / Senior / Master 30 / Master 40)

Les 5 premiers au scratch recevront un prize money

- 1<sup>ier</sup> : 1.000 €
- 2<sup>ème</sup> : 800 €
- 3<sup>ème</sup> : 700 €
- 4<sup>ème</sup> : 600 €
- 5<sup>ème</sup> : 500 €

Récompenses pour le classement 4X :

Les 4 premiers au scratch recevront un prize money

- 1<sup>ier</sup> : 1.000 €
- 2<sup>ème</sup> : 400 €
- 3<sup>ème</sup> : 400 €
- 4<sup>ème</sup> : 400 €

